

Le code de la route hongrois a été amendé il y a quelques jours, pour mieux accommoder piétons et cyclistes dans leurs déplacements. Ainsi modifié, le nouveau code sera effectif à partir du 1er janvier 2010.

Selon un document rendu public par MTI, les cyclistes seront autorisés à prendre les rues à sens unique dans l'une ou l'autre direction. Ils pourront également ignorer les feux rouges, du moins lorsqu'ils auront l'intention de tourner à droite. Jusqu'à présent relégués sur le côté droit des rues, les adeptes du vélo en milieu urbain auront la permission de rouler au milieu de celles-ci. Le nouveau code autorisera aussi les motocyclistes à utiliser les voies réservées aux bus et à ignorer les feux rouges, pour tourner à droite si la voie est libre.

Un amendement qui ne fera qu'officialiser des pratiques déjà courantes à Budapest, mais qui satisfera sans doute le nombre important et croissant de cyclistes en Hongrie.